



**LES PLUS BELLES
FÊTES DE FRANCE**



Fédération Nationale des Comités
et Organismes de Festivités

LES AVANTAGES ADHERENTS

Réductions SACEM et SACD

La musique accompagne nos vies et depuis 1851, la Sacem accompagne celles et ceux qui la créent : auteurs et autrices, compositeurs et compositrices, éditeurs et éditrices. Porte-voix des créateurs et des créatrices, partenaire de confiance des utilisateurs de musique, la Sacem agit pour faire rayonner toutes les musiques, dans leur belle diversité.

En devenant adhérent, bénéficiez de réductions exceptionnelles allant **jusqu'à 39,2%** sur vos déclarations de droits d'auteur, sans déduction de frais de gestion, grâce à notre partenariat avec **la FNCOF et la SACEM**.

Lorsque vous déclarez votre manifestation avant son déroulement, vous bénéficiez du tarif général contractuel, c'est à dire d'une réduction de 20% par rapport au tarif général. En tant qu'adhérent à la FNCOF, vous bénéficiez d'une réduction supplémentaire de 9.5%. Des conditions préférentielles auprès de la SACD pour l'organisation de vos spectacles et pièces de théâtre vous sont également proposées.

SACEM	SACD
39.2% de réduction sur les forfaits SACEM	10% de réduction sur les forfaits SACD
https://fncof.com/sacem/	https://fncof.com/sacd/

[Tuto pour vous inscrire sur le site et faire vos déclarations](#)

 **Pour bénéficier de vos réductions, munissez-vous de votre numéro d'adhérent FNCOF et rendez-vous directement sur le site de la FNCOF (www.fncof.com)**